



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DFCPAJI_D2024_0274

LOCAUX 35 RUE NEUVE

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS SALARIES DU PEIGNAGE DE LA TOSSEE

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature DFCAPI AR2024_065 du 3 juin 2024 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER à signer les conventions ;

Vu la convention référencée 2020.011 relative à la mise à disposition, au profit de l'association les anciens salariés du peignage de la Tossée, de deux locaux au sein du 35 rue Neuve à Tourcoing,

Considérant la démarche de l'Association des anciens salariés du peignage de la Tossée qui a souhaité bénéficier d'un espace supplémentaire pour le stockage de son matériel d'activités lié au fonctionnement du Musée de la Tossée de Tourcoing ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : D'accorder, par avenant, à l'Association des anciens salariés du peignage de la Tossée, représentée par son président Monsieur Maurice VIDREQUIN faisant élection de siège social au 35 rue Neuve à TOURCOING (59200) et dont le numéro de Siret est 520 581 968 000 10 un espace supplémentaire d'une superficie de 21,60 m², mutualisable, sis 35 rue Neuve à Tourcoing.

Cette mise à disposition est consentie à compter de la signature par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2026. Elle pourra être dénoncée par l'Association des anciens salariés du peignage de la Tossée sous réserve du respect d'un préavis de trois mois ou à première injonction de la Ville de TOURCOING, par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 2 : Les autres clauses de la convention initiale restent inchangées

ARTICLE 3 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.
Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. »

ARTICLE 5 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 6 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **12 NOV. 2024**

Pour le Maire,
Jean-Marie VUYLSTEKER
Premier Adjoint
Délégué aux Affaires Juridiques



Accusé réception en Préfecture le : **12 NOV. 2024**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **12 NOV. 2024**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2024_0274

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/11/2024

Objet : Décision signature avenant 1 - locaux 35 rue neuve - salariés du peignage de la tossée

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 12/11/2024

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DF CPAJI_D2024_0274 - D_cision signature avenant 1 - locaux 35 rue neuve - salari_s du peignage de la Toss_e.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20241112-DAJI_D2024_0274-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 12/11/2024

